

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 16 juin 2023

***Mangeons Loiret*, changement climatique, soutien aux agriculteurs... Le Département et la Chambre d'Agriculture renouvellent leur partenariat**

Lors de la session des 15 et 16 juin 2023, le Département a renouvelé sa convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loiret jusqu'en 2025, pour la mise en œuvre d'actions liées à *Mangeons Loiret*, à l'adaptation au changement climatique, et au soutien des agriculteurs. Dans ce cadre, la collectivité attribue en 2023 une aide financière de 287 000 € à la Chambre d'Agriculture.

Mise en œuvre du Projet alimentaire territorial *Mangeons Loiret*

Le Projet alimentaire territorial (PAT) *Mangeons Loiret*, co-piloté par le Département et la Chambre d'Agriculture du Loiret, vise à développer les circuits de proximité et à rendre l'offre de produits agricoles locaux visible et accessible à tous. Il s'est traduit depuis 2020 par la mise en place, notamment :

- d'un drive des producteurs et de marchés de producteur (une dizaine sur l'année) ;
- d'un guide des producteurs locaux en vente directe et d'une application à découvrir sur mangeonslocal.loiret.fr (300 producteurs référencés, l'intégralité des marchés et initiatives type AMAP, conseils sur la saisonnalité des produits ou les labels qualité...) ;
- d'une plateforme d'achat de produits locaux (Approlocal devenu *Mangeons Loiret Pro* avec 950 références et près de 150 acheteurs) avec le développement progressif d'une capacité logistique (par exemple, avec les Jardins de la Voie Romaine dans son secteur géographique, pour assurer le transport de produits vers la restauration collective) ;
- d'actions pour accompagner les projets de diversification ou d'innovation des filières (cultures émergentes telles que les amandiers, cornichons, houblon, noisettes, noix...) ;
- d'un concours culinaire, en 2022, [un premier Menu Signature Loiret](#) version printemps-été pour mettre en valeur les métiers de la restauration, les produits de saison et la relation producteur-restaurateur.

Sur 2023-2025, le partenariat mettra l'accent sur l'adaptation au changement climatique, avec le développement du stockage de carbone, des modèles agricoles résilients et efficaces dans l'usage de l'eau.

Loiret Ecoute Active

Le Département soutient l'action *Loiret Ecoute Active* (LEA), pilotée par la Chambre d'Agriculture. Lancé en février 2015, LEA est un dispositif qui vient en aide aux exploitants agricoles en situation de fragilité dans le Loiret. Des entretiens sont organisés avec des agriculteurs par une équipe conseillers de la Chambre d'Agriculture, pour les écouter et répondre à leurs besoins et préoccupations, afin de ne pas les laisser seuls face à leurs doutes et difficultés, et anticiper d'éventuelles menaces pour la pérennité des exploitations. En 2022, 113 accompagnements ont été réalisés.

Au total, l'intervention du Département en faveur de l'agriculture loirétaine s'élève chaque année à plus d'1,2 M€.

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr